

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 12 juin 2012**

**Présidence** : R. Frizon

**Étaient présents** : C. Arentoft, S. Chaitkin, C. Chevalier, D. Chircop, E. Drory, K. Dunker, S. Grohs, Z. Krasznai, V. Lesoile, G. Luciani, P. Moles-Palleja, S. Obermaier, R. Redel, A. Rogalski, F. Rossignol, T. Sejersen, R. Harvey-Kelly, A. Somoza, J. Charlat, T-R. Johansen, A. Kobe, V. Solvignon, T. Wasserer, R. Zambrzycka.

**Étaient excusés** : H. Altenberg, P. Choraine, M. Del Monte, T. Fernandez-Gil, B. Loescher.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Un point est rajouté sous le point « 8.Divers ».  
L'ordre du jour est adopté.

### **2. Adoption du CR du CA de l'APEEE du 8 mai 2012**

Le compte-rendu du CA du 8 mai 2012 est adopté.

### **3. Point Fabiola – Berkendael**

R. Frizon introduit le sujet.

E. Leurquin confirme qu'il n'y aura pas de droit de retour des enfants qui ont renoncé à Uccle, ni de transferts vers d'autres écoles européennes, selon M. Kivinen.

F. Rossignol présente les résultats obtenus suite à la consultation des parents de maternelle, après leur visite du **site de Berkendael**. Plusieurs points sont mis en avant :

- les parents demandent un accès le plus libre possible aux garderies quel que soit le site de l'enfant et le site de la garderie ;
- la taille (WC pour adultes) et le nombre des toilettes (très limité) inquiètent les parents ;
- il n'y a pas de point d'eau dans les salles de classe ;
- de nombreuses salles de classe semblent vraiment petites comparées au nombre d'enfants par classe. S'il faut répartir les enfants d'une même classe dans 2 salles (sans porte communicante), se posera un problème de surveillance et de sécurité, surtout lorsque l'enseignant(e) n'est pas secondé(e) par une assistante maternelle. E. Leurquin rassure les parents, leur disant que les salles seront attribuées selon l'effectif des classes. Il s'engage à rencontrer à nouveau Mme Nordstroem afin de voir comment cette répartition des salles se met en place effectivement ;
- S. Grohs évoque le même souci de taille des salles pour les classes de P1, pour lesquelles il n'y a de toute façon pas d'assistante ;
- pas de piscine à Berkendael. R. Frizon indique que les cours de natation auront lieu dès le retour sur le site du Vert Chasseur ; il rappelle que la Régie des Bâtiments a récemment indiqué ne pas considérer qu'une piscine dans une Ecole européenne soit une bonne pratique.

La question du **financement du surcoût du transport** pour les parents de maternelles amène les parents à interroger M. Sefcovic. Un courrier sur ce point ainsi que sur la liberté de choix des garderies sera signé et envoyé via l'APEEE.

Le maintien du prix actuel du transport pour les maternelles avec une répartition du surcoût sur tous les autres niveaux du primaire et du secondaire ne peut être envisagé puisque cela reviendrait à faire financer par la Commission une partie du prix des enfants de maternelle, ce que les droits individuels des agents ne permettent pas. E. Leurquin précise que les 1.400 € annoncés sont dans la moyenne des autres Ecoles européennes et correspondent à un prix qui reste compétitif.

R. Frizon propose un système de solidarité entre parents : qu'une partie des cotisations APEEE versées par les parents puissent servir à financer ce surcoût. Ceci, afin de ne pas fragiliser les finances de l'APEEE Services mais aussi de montrer aux parents que l'APEEE, c'est aussi ce type de solidarité.

E. Leurquin précise que les navettes relèvent d'un autre type de financement, et qu'il espère encore qu'elles seront prises en charge par l'école en tant que « transport interne ».

Suite à la question d'A. Rogalski, R. Frizon confirme que l'organisation d'arrêts identiques pour les deux circuits de transport parallèles se met en place petit à petit grâce à un énorme travail du service transport, alors que cela pouvait encore sembler utopique il y a quelques semaines.

#### 4. Suivi du CE primaire

Différents points ont été abordés lors du dernier CE primaire, mais E. Leurquin propose de ne développer que celui concernant les **classes de neige**. Les autres points sont détaillés dans le document envoyé avec l'ordre du jour de ce CA.

Mme Nordstroem semble vouloir mettre fin aux classes de neige et ce pour plusieurs raisons : la SNCB n'aurait plus de train direct pour Leysin ; les coûts continuent à grimper ; Mme Saal compte prendre sa pension d'ici 3 ans ; le stress des enfants (avant, pendant et après le séjour) est aussi présenté comme raison « anti-pédagogique ».

Un train spécial emmenant les enfants à Leysin reviendrait à 830 €. Vouloir maintenir les classes de neige induirait de renoncer aux trains directs, de réduire les coûts, de remplacer l'organisatrice et... de convaincre la Direction.

E. Leurquin propose de sonder les parents.

R. Frizon, qui connaît bien le sujet pour avoir été représentant de l'APEEE au sein de l'Asbl, précise que le prix n'a pas augmenté depuis 3 ans, que même les plus sceptiques y sont désormais favorables et que ces voyages restent pour beaucoup d'enfants l'un de leurs meilleurs souvenirs à l'école.

Les parents lancent plusieurs pistes : réduire la durée du voyage et le nombre d'accompagnants (R. Zambrzycka), réduire les coûts en s'orientant par exemple vers la France (C. Chevalier, C. Arentoft).

E. Leurquin et R. Frizon proposent d'envoyer un message à Mme Nordstroem, exprimant la déception des parents face à cette décision et lui demandant d'attendre le prochain CE primaire avant de prendre une décision définitive. Entre-temps les parents vont être consultés.

R. Zambrzycka souligne que Mme Saal n'organisait pas que les classes de neige. Quid des autres voyages à l'avenir ?

#### 5. Suivi du CE secondaire du 10/05/2012

Les différents points sont présentés par P. Moles-Palleja.

##### a) School guidance.

Le Conseil supérieur a approuvé la réforme concernant le soutien des enseignants pour UCAS : les parents paieront 260 € pour UCAS et 130 € pour les universités d'autres pays (FR, DE). La promotion du bac européen ne peut être financée par ces moyens, selon M. Studer ; cela relève de la responsabilité des élèves des EE. La coordinatrice Orientation pour 2012-2013 sera Mme S. Crompton ; Mme M. Catt sera la coordinatrice UCAS.

##### b) Voyages scolaires.

Unanimité pour la réduction de la durée des voyages, pour le transfert de S4 à S2, avec volonté de trouver un projet plus en lien avec la langue. Entrée en vigueur dès la rentrée 2012-2013, avec phase transitoire. La durée et le but actuels sont maintenus pour les voyages en S6.

**c) Work Experience.**

Le stage en entreprise aura lieu en S6 (au lieu de S5) dès la rentrée 2012-2013, et restera facultatif.

**d) Opération drogue à l'école.**

Quatre conseils de discipline ont eu lieu (1 exclusion définitive, 2 exclusions temporaires et 1 élève innocenté).

**e) P. Moles-Palleja a, lors d'un entretien avec M. Studer, demandé de limiter les cours du mercredi après-midi.**

**6. Suivi des réunions (ACI, IP, Groupe de suivi)**

**a) ACI (Autorité Centrale des Inscriptions)**

R. Frizon, au nom de H. Altenberg, redit la volonté des parents de revoir les critères d'attribution d'une place dans l'une ou l'autre des Ecoles européennes, afin de permettre aux parents d'accéder à une école proche de chez eux. Ceci, d'autant plus que la 4<sup>ème</sup> EE ouvre ses portes à Laeken.

R. Harvey-Kelly ajoute que ceci pourrait contribuer à la réduction du coût par élève, ce qui n'est pas négligeable pour les parents qui paient le Minerval. Il lui semble important que les enfants qui entrent en P1 puissent avoir le choix de l'école.

R. Frizon et H. Altenberg insisteront sur ce point lors de la prochaine campagne d'inscriptions de l'ACI, qui s'ouvrira en octobre prochain.

R. Frizon mentionne les effectifs connus à l'issue des campagnes d'inscription actuelles, en phase 1 : EEB1 : 3.149 élèves, EEB2 : 3.136 élèves, EEB3 : 2.909 élèves ; EEB4 : 1.523 élèves. L'EEB1 connaîtrait a priori un effectif stable pour la prochaine rentrée.

**b) Groupe de suivi des EE de Bruxelles.**

R. Frizon, présent lors de la réunion du 24/05/2012, a demandé à la Régie des Bâtiments

- que tout soit mis en œuvre pendant les travaux pour assurer la sécurité du chantier sur le site (notamment en ce qui concerne l'amiante) ;
- et que des réunions d'information régulières soient organisées afin de tenir les parents informés du déroulement du projet.

La Régie des Bâtiments veut rassurer en affirmant qu'elle a l'habitude de manipuler des matériaux susceptibles de contenir des traces d'amiante et que la sécurité sera assurée. Elle a confirmé vouloir élever le niveau de qualité du futur bâtiment « Fabiola », le rendant fonctionnel et fidèle aux techniques architecturales actuelles.

E. Leurquin précise que des travaux de rénovation seraient privilégiés, plutôt qu'une destruction-reconstruction.

Selon R. Frizon, M. Kivinen aurait indiqué lors de cette réunion la possibilité de pouvoir continuer à utiliser les locaux de Berkendael, une fois les enfants de Bruxelles I revenus sur le site du Vert Chasseur. En effet, l'évolution des effectifs porterait à craindre une saturation des 4 Ecoles européennes d'ici 2016 ou 2017, notamment dans les classes maternelles et primaires. Les locaux de Berkendael pourraient servir de « feeding school », accueillant les enfants de maternelles en attendant de les réorienter vers les 4 Ecoles existantes pour les classes de secondaire.

D'autre part, R. Frizon annonce la nomination de J. Boithias en tant que Directeur adjoint faisant fonction du cycle primaire, tandis que Mme Nordstroem sera sur le site de Berkendael.

**c) Interparents.**

R. Harvey-Kelly et D. Chircop développent les deux points suivants :

- Réunion du Conseil supérieur des Ecoles européennes (Board of Governors), à propos du « **Cost sharing** » : qui va payer l'augmentation des coûts des Ecoles européennes ? Quelles répercussions sur les élèves de Cat II et III ? La Commission a fait une enquête auprès de tous les Etats membres ; les résultats seront communiqués lors de la prochaine réunion.  
La question est d'autant plus importante qu'un certain nombre d'agents contractuels quittent les Institutions tout en laissant leurs enfants en Catégorie III dans les Ecoles européennes. Les réductions générales du Minerval pour fratries risquent par ailleurs de diminuer.
- Bac 2012 : voir point 7.

## 7. BAC 2012

R. Harvey-Kelly et D. Chircop font part des problèmes qui ont été constatés quant aux sujets de math et de français langue maternelle (sujets jugés très difficiles).

En maths, les exercices d'entraînement ne sont parvenus qu'un mois avant l'examen aux élèves de S7, et ce dans 5 langues.

Le sujet d'examen lié à l'utilisation de la calculatrice était trop long et trop difficile, avec des questions non abordées dans les exercices préparatoires (dont l'inspecteur assume normalement la responsabilité). A ce sujet, R. Harvey-Kelly soulève le manque d'inspecteurs dans le domaine des sciences (bio, chimie, maths et physique), et la grande difficulté à entrer en contact avec eux.

Les élèves risquent de se voir refuser l'accès à certaines universités si les résultats sont effectivement mauvais.

Les parents soulèvent le problème de la couverture du programme par les professeurs et de l'inspection de ces derniers. En effet, le bac présente un sujet commun à toutes les Ecoles européennes ; si le programme n'a pas été couvert dans son intégralité, certains élèves peuvent se retrouver en difficulté.

R. Frizon s'engage à prendre contact avec Mme Ruiz-Esturla, afin de voir si une action commune peut être mise en place par rapport au problème constaté, et quelles mesures pourront être prises pour les années à venir. Il propose aussi de contacter certains enseignants de maths pour connaître leur sentiment, les retours qu'ils en ont eus.

Un feed-back des examens auprès des S7 va également être mis en place.

Ce même problème se pose pour les S6 dont les notes d'examen figurent dans le carnet scolaire.

## 8. DIVERS

### a) Prévention du harcèlement (suite du dernier CA).

M. Barbero est absent ce soir. Le sujet sera à l'ordre du jour du prochain CA.

### b) Groupe de travail « prévention des comportements à risque ».

E. Leurquin et P. Moles-Palleja, ainsi que P. De Smedt (APEEE Services) se sont réunis à ce sujet. L'initiative revient à Y. Gladsteen, psychologue du secondaire.

Plusieurs groupes cibles ont été identifiés : élèves, enseignants, personnel au sens large, parents et éventuellement communauté autour de l'école (voisin, commerçants, chauffeurs de bus...).

Il s'agit de sensibiliser chacun afin de mettre en place des actions de prévention et de réduction des consommations de drogues et alcools, notamment.

Y. Gladsteen propose 6 thèmes de conférences possibles (alcool, image de soi,...). L'école, par la voix de M. Studer, semble très fermée à ce sujet, en reportant la responsabilité aux parents.

V. Solvignon souligne l'importance d'une intervention extérieure, neutre (pas d'étiquette de prof, de parent, de directeur...), intervention profitable à chacun, du prof à l'enfant en passant par la direction. Infordrogue pourrait intervenir à cet effet.

E. Leurquin demande le soutien du CA.

R. Frizon le lui confirme et l'encourage dans ce sens.

**c) Dissolution des Asbl Services**

P. De Smedt invite les membres des anciennes Asbl services à la réunion du mercredi 20 juin 2012, afin de voter cette dissolution.

d) Date de la prochain réunion : à préciser ultérieurement.

Esther Proficz  
Rapporteur.